



## Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote<sup>1</sup> composant le capital au 30 septembre 2025

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16  
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 431 912 525
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 206 986 056
Nombre de droits de vote exerciables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 203 613 570

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE 1, place Samuel de Champlain, faubourg de l'Arche  
92930 Paris La Défense Cedex, France – T +33 1 44 22 00 00